

Séance du 26 mars 2009

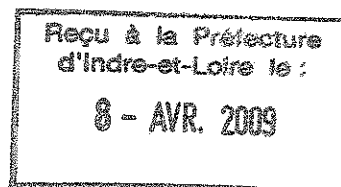
N°2009.03.B.3.

**OBJET : ZAE BOUCHARDIERE A MONTS – TRAVAUX DE CLÔTURE RESERVE INCENDIE**

Le vingt-six mars deux mille neuf à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle des Fêtes de Saint-Branchs sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branchs : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE



*Absents excusés :*

- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu les offres présentées par les entreprises Touraine clôtures et Horizon confort;

**Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :**

- **De retenir** l'offre présentée par l'entreprise Touraine clôtures pour un montant total TTC de 3 798,50 € pour les travaux de clôture du bassin de réserve incendie de la ZAE Bouchardière à Monts ;
- **D'autoriser** M. le Président à signer le marché correspondant.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

- 7 AVR. 2009

Publié ou notifié le :

- 9 AVR. 2009

Pour extrait conforme



Le Président,

Jacques DURAND